MAIRIE de GROISY

GROISY

HAUTE-SAVOIE

Centre Communal d'Action Sociale
du 15 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres en exercice : 13 - Présents : 9 - Votants : 10

L'an deux mil vingt cinq, le quinze avril à dix-huit heures quinze minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Béatrice VALLEJO, Vice-Présidente du CCAS et Adjoint au Maire de Groisy.

Date de convocation : 8 avril 2025

Etaient présents : Fabienne ALTER, Anne BILLOT, Michel CARTIGNY, Isabelle DUPANLOUP, Anaïs DURET, Caroline LAMOUILLE, Mélanie OUVRY, Jean SOUSSEAU, Béatrice VALLEJO

Etaient absents et excusés : Fabienne BUET, Henri CHAUMONTET, Louis DURET, Céline SOLA

Pouvoir : Céline SOLA à Isabelle DUPANLOUP

Secrétaire de séance : Madame Isabelle DUPANLOUP

N°2025- 05 – CCAS : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame Béatrice VALLEJO, Vice-Présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la Commune de Groisy, présente le Budget primitif 2025 du CCAS qui s'équilibre à 18 700 € et se présente comme suit :

En dépenses :

Compte	BP 2025 PROPOSITION
TOTAL DEPENSES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT	**18 700,00**
TOTAL CHAPITRE 011	**12 250,00**
6358 - Autres droits	200,00
6261 - Frais d'affranchissement	300,00
6234 - Réceptions	7 500,00
63512 - Taxes foncières	100,00
61524 - Entretien et réparations sur bois et forêts	800,00
6234 - Réceptions	0,00
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	400,00
61358 - Autres locations mobilières	200,00
6236 - Catalogues et imprimés	50,00
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	500,00
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	100,00
6231 - Annonces et insertions	100,00
6232 - Fêtes et cérémonies	2 000,00
TOTAL CHAPITRE 65	**6 350,00**
65133 - Secours d'urgence	3 000,00

65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	3 350,00
TOTAL CHAPITRE 67	**100,00**
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00

Et en recettes :

Compte	**BP 2025 PROPOSITION**
TOTAL RECETTES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT	**18 700,00**
TOTAL CHAPITRE 74	**18 700,00**
74741 - Participations communes membres du GFP	18 700,00

Le Conseil d'Administration du CCAS est ainsi invité à :

- adopter le Budget primitif 2025 du CCAS qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 18 700 €,
- autoriser Monsieur le Président du CCAS à signer, tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter le budget primitif 2025 sus-visé.

La Secrétaire de séance,
Isabelle DUPANLOUP

Le Président,
Henri CHAUMONTET

MAIRIE DE GROISY
74 (Haute-Savoie)

Acte certifié exécutoire :
Télétransmis en Préfecture le : 24/04/25
Publié le : 25/04/25
Le Président,
Henri CHAUMONTET

MAIRIE DE GROISY
74 (Haute-Savoie)